



Fausse information administrative

Par **Valentin37**, le **17/02/2012 à 10:19**

Bonjour,rrnrrnJe suis un étudiant qui redouble sa deuxième année de faculté. J'étais à l'étranger entre août et janvier 2012 (la moitié de l'année scolaire). Pendant ce temps, j'ai envoyé un courriel début octobre à un enseignant pour lui demander quels étaient les démarches afin de partir à l'étranger lors de ma L3 (année civil 2012-2013). Il me répond (le lendemain), que j'aurais tous le temps voulu en rentrant au mois de janvier.rnrnOr, ce n'était qu'à moitié vraie puisque s'agissant des séjours hors Europe, il fallait rendre les dossiers avant le 15 janvier (dossier à retirer à partir du 15 novembre). J'ai donc perdu une grande chance de partir étudier à l'étranger.rnrnQue puis-je faire ?rnrnMerci !